

MINISTERE DE LA DEFENSE

ARMEE DE L'AIR

N° 669/DEF/EMAA/BPRE/ESP

le 26 juillet 1993

CNES / SEPRA

31/05/93

A l'attention de M. V.

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Procès-verbal n° 314/93 de la Gendarmerie Nationale	1	" POUR ATTRIBUTIONS " -----  Le Chef du Bureau des Programmes pour la Recherche et l'Espace de l'E.M.A.A.
TOTAL.....	1	

Compagnie :

**PROCES - VERBAL**

Résidence :

DE

**RENSEIGNEMENT MILITAIRE**

BT

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

C.U. - PV 00314/93

**ANALYSE ET REFERENCES :**

**O B J E T :** Observation d'un phénomène aérospacial non identifié dans la région Longovicienne.

Nous soussigné : M. D. L. chef R E , OPJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à  
 Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP  
 Rapportons les opérations suivantes :  
 secondé par le gendarme C R , APJ, en résidence à

**P R E A M B U L E**

Le 22 juin 1993, lors d'un entretien avec A M : épouse L , nous apprenons que celle-ci et son fils ont observé un phénomène aérien non identifié.

Tous deux pensent qu'il s'agit d'un objet volant non identifié.

**E X P O S E D E S F A I T S**

Les faits se sont produits dans la nuit du 30 au 31 mai 1993 vers 02H00, au-dessus de la forêt entre et à hauteur de la côte .

Nous recueillons les auditions des deux personnes séparément qui nous relatent leurs visions.

Nos recherches sur le terrain afin de découvrir des traces physiques sur le sol sont restées vaines.

En l'état actuel de l'enquête, ce phénomène repose uniquement sur deux témoignages.

RA/NORD-EST : BDA - **07 JUIL 1993**

Fait et clos à le 24 juin 1993  
 Les Enquêteurs

CHEF BDA	ADJOINT	SIC.
OFF. LIAISON	CONTROLE	EXMA
CIRC. AER.	SOL-AIR	RENS.

- 2 M. le Procureur de la République
- 1 M. le Sous-Préfet à
- 2 Direction Gendarmerie
- 1 Au Gal, Cdt la Région aérienne
- 1 Archives

Date de clôture  
 24/06/1993

Transmis le :  
 par

Signature

Signature et cachet

Compagnie :

Résidence :

BT

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT MILITAIRE

AUDITION

C.U. - PV 00314/93

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme C R en résidence à  
Vu les articles: 51, 55, 102 et 292 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

A M , 44 ans, épouse L , née le 18/01/1949 à  
, demeurant  
fille de P et de F Y  
mariée, infirmière, nationalité française,

qui déclare le vingt deux juin mil neuf cent quatre vingt treize à seize heures et vingt cinq minutes:"-----

Dans la nuit du 30 au 31 mai 1993, je me trouvais au centre aéré à . J'étais avec ma famille où nous fétions une communion. En repartant de cet endroit en compagnie de mon époux et mes deux enfants, nous avons emprunté le CD qui mènent à . Nous étions à bord de notre voiture que mon mari conduisait.

Il était exactement 02H00 lorsque j'ai aperçu dans le ciel juste au-dessus de la sapinière des D.V.N.I. Effectivement, il n'y avait aucune luminosité car le ciel était couvert. Ce jour, il avait plu toute la journée. Ainsi, j'ai pu voir 6 à 8 objets lumineux mais pas éblouissant de forme ovoïde. J'ai aperçu ces formes à travers les nuages, c'était voilé, mais je pouvais distinguer les formes.

Ces objets se déplaçaient par bond sur un espace réduit. J'ai pu voir ce spectacle pendant une durée de 5 minutes. Effectivement, au fur et à mesure que nous avançons, j'ai perdu de vue ces boules. Celle-ci n'étaient pas de forme identique.

Je vous remets la photocopie d'une photographie prise dans un livre intitulé les D.V.N.I. et les extra-terrestres. La scène aperçue ressemble énormément à la photographie. Parmi la famille, seulement mon fils et moi avons remarqué ce phénomène.

Selon ma conviction, ce que j'ai vu n'était pas normal. Je pense qu'il s'agissait d'D.V.N.I. J'ignore ce qui peut expliquer ceci.

A le vingt deux juin mil neuf cent quatre vingt treize, à seize heures cinquante.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

**L**es extra-terrestres ne se contentent pas de rencontres physiques ou télépathiques avec les habitants de la Terre : ils entretiennent aussi, avec un petit nombre d'«élus», des relations épistolaires et des contacts téléphoniques.

De nombreux témoignages de ces types de contacts émanent de fonctionnaires, d'ingénieurs et de médecins espagnols. Mais parmi tous ces récits, que les revues ufologiques publient régulièrement depuis 1965, il nous paraît intéressant de nous attarder sur l'expérience du professeur, écrivain et journaliste F. S. M. qui dit avoir eu de nombreux contacts avec des habitants de la planète Ummo. Ce professeur, président-fondateur depuis 1954 de l'*Association des amis des visiteurs de l'Espace*<sup>(1)</sup>, fournit un exposé très précis des prodigieuses connaissances biologiques que possèdent, selon lui, les Ummites, ce qui confirmerait que nous ne sommes pas les seuls êtres intelligents du cosmos.

**« Celui qui ferme la porte à l'erreur  
laisse dehors la vérité »**

Voici le compte rendu du premier contact téléphonique de F. S. M. avec un habitant de la planète Ummo :

« Acceptant l'offre de mon interlocuteur téléphonique, j'ai choisi moi-même les thèmes les plus intéressants et formulé les questions, dont beaucoup

(1) Les membres de cette association se réunissent, tous les mardis, au sous-sol du  
Dans cette même rue, au





Compagnie :

Résidence :

BT

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT MILITAIRE

N° PIÈCE

N° FEUILLET

AUDITION

C.O. - PV 00314793

03

Nous soussigné : gendarme C R , en résidence à  
Vu les articles: 51, 55, 102 et 292 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

L J , 18 ans, né le à  
demeurant  
célibataire, étudiant,  
nationalité française,

qui déclare le vingt deux juin mil neuf cent quatre vingt treize à dix sept heures et deux minutes:"-----

-- Dans la nuit du 30 au 31 mai 1993, je me trouvais au centre aéré à . J'étais avec mes parents où nous fêtions une communion . En repartant de cet endroit en compagnie de mes parents et de ma soeur, nous avons emprunté le CD qui mènent à . Nous étions à bord de notre voiture que mon père conduisait. A la sortie de en se dirigeant vers , nous empruntions la cote

-- Il était exactement 02H04 lorsque j'ai aperçu dans le ciel juste au dessus du bois de des O.V.N.I. Effectivement il n'y avait aucune luminosité car le ciel était couvert. Ce jour, il avait plu toute la journée. Ainsi j'ai pu voir une dizaine d'objets lumineux de forme ovale. J'ai aperçu ces formes à travers les nuages au dessus du bois de

-- Ces objets se déplaçaient en cercle. Celui-ci était formé par plusieurs objets. Ils bougeaient de gauche à droite en zigzagant. Ils se rapprochaient les uns des autres toujours en formant un cercle. Le volume diminuait et les boules étaient toutes de même dimension.

-- Seulement ma mère et moi avons vu ce phénomène.

-- J'ai vu les objets pendant une vingtaine de secondes.

-- Je tiens à préciser que je ne peux expliquer ce phénomène. Je pense qu'il s'agissait d'O.V.N.I.

A , le vingt deux juin mil neuf cent quatre vingt treize, à cinq heures cinquante.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
La personne entendue L'enquêteur

## LES EXTRA-TERRESTRES ET

enquêteurs lui demande comme se présente le réseau en question :  
centré, très concentré, répond-il.  
Irrait votre chambre? poursuit l'enquêteur  
éclairait... en allant et venant... ça tournait  
rnait toujours. Quelquefois, ça tournait  
c'était là, à 11 heures du soir déjà, peut-être  
es et quart, quelque chose comme ça  
d'un coup, tout s'est éteint. Tout s'est  
i plus rien vu. Je ne sais pas si c'était  
si c'était parti. Le lendemain, je suis sorti  
ai vu une lumière vert-bleu, mais elle était  
ras... dans un champ. Le père est  
avons vu l'« obus » ensemble, tous les  
21 heures, 21 heures 30 environ.

### **outes portaient des combinaisons les bandes blanches**

minant de cette série d'observations est  
en janvier 1967 lorsque le fils voit l'« obus »  
de la maison. Il s'en approche en voiture  
et l'objet est de « dimensions énormes ».  
Les sphères pénètrent à l'intérieur de  
l'appareil, devient très brillant, émet un  
bruit et disparaît à une vitesse foudroyante,  
à un angle de 45°.

Ensuite apparaît un autre objet, que le  
jeune homme n'a jamais vu auparavant. Il a la  
forme d'un objet composé de deux coupoles  
transparentes et un cylindre. L'objet  
s'offre alors au regard du jeune

l'enquêteur... l'intérieur de l'appareil telle  
qu'elle se présente, au moins, devant les enquêteurs :

